# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°188 du Jeudi 16 Février 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo


***Assemblée nationale***

## Isidore Mvouba appelle les députés à mettre l'accent sur le contrôle parlementaire

(P.5)

***Vœux à la presse de Pascal Tsaty Mabiala***

## «Sans une presse indépendante et courageuse, il n'y a pas de démocratie»

*«Vous avez la haute charge et l'impérieux devoir de garantir et de promouvoir la démocratie», a-t-il dit aux journalistes.* (P.3)

***Département du Pool***

## Les conditions sont réunies pour le démarrage effectif du programme de réinsertion

(P.3)

***Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)***

## Diables-Noirs en tête du groupe B, après une victoire à domicile

*Diables-Noirs a pris une sérieuse option, dans la Coupe de la Caf.* (P.12)

***4ème édition du programme la miséricorde divine***

## La ville d'Oyo, lieu où partirait la bénédiction pour le Congo

*Andréa Sassou Nguesso, visionnaire du centre de lumière* (P.11)

*Turquie - Syrie*

# Le tremblement de terre, l'un des plus dévastateurs de ces dernières années

**Plus de dix jours après le tremblement de terre de magnitude 7,8 qui a frappé, dans la nuit du lundi 6 février 2023, le Sud de la Turquie et le Nord de la Syrie, les efforts se poursuivent pour tenter de retrouver les corps des disparus. Mais, plus de chance de trouver des survivants, dans les gravats et les décombres des milliers de bâtiments et d'infrastructures détruits. L'heure est surtout à l'assistance humanitaire et sanitaire des populations meurtries et des blessés.**

*La désolation, la mort après le violent tremblement de terre.*

*Dix jours après, plus d'espoir de retrouver des survivants.*

Le séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie est l'un des plus dévastateurs de ces dernières années. Le bilan, toujours provisoire, ne fait que s'alourdir. Selon l'Afad, l'organisme public turc de gestion des catastrophes, il s'élevait, mardi 14 février, à un total de 39.106 morts, dont 35.418 morts dans le Sud de la Turquie, et 3.688 morts en Syrie. Il a dépassé la barre des 40 mille morts cette semaine.

Plus de 80 mille personnes sont soignées dans les hôpitaux, tandis que 1,05 million autres, laissées sans-abri, ont été transférés dans des camps érigés pour la circonstance. En Turquie, les autorités ont reconnu des failles dans les opérations de secours, tandis qu'en Syrie, un pays en proie à une guerre civile depuis près de dix ans, l'aide humanitaire commence à arriver dans les régions touchées, contrôlées par des rebelles.

Les secouristes en Turquie ont retiré à ce jour, plusieurs personnes des décombres, mais l'espoir de retrouver des survivants s'estompe dans le pays, alors qu'en Syrie voisine, les opérations de sauvetage ont connu un grand retard, à cause de la situation sécuritaire. À Kahramanmaras, près de l'épicentre du séisme, dans le Sud de la Turquie, les sauveteurs sont à pied d'œuvre, de jour comme de nuit, au milieu des monticules de béton brisé de maisons et d'immeubles d'appartements tombés, pour sortir les corps des décombres.

Le Président turc, Recep Tayyip Erdogan, a reconnu les faiblesses dans les secours et l'assistance des populations, aussitôt après le tremblement de terre. Il a déclaré, samedi 11 février, que son gouvernement aurait dû réagir plus rapidement après le désastre. Dans ce contexte, il a promis de commencer à travailler sur la reconstruction des villes, dans les prochaines semaines. Le Chef de l'Etat turc a fait savoir que *«des centaines de milliers de bâtiments étaient désormais inhabitables»*. Une poursuite contre certains promoteurs et entrepreneurs immobiliers véreux a été lancée, pour n'avoir pas respecté certaines normes de construction.

Dans l'enclave rebelle du Nord-Ouest de la Syrie qui a subi les pires dégâts du tremblement de terre, les efforts de secours sont compliqués par la guerre civile vieille de dix ans. Très peu d'aide est entrée même après que les convois humanitaires aient été autorisés à traverser les lignes de front, par les autorités syriennes. Des équipes de secours ont d'ores et déjà fait savoir leur intention de suspendre leurs opérations en raison de la situation sécuritaire dans la région.

De son coté, Martin Griffiths, secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence aux Nations unies, a décrit ce tremblement de terre comme «le pire événement en 100 ans dans cette région». Il a salué la réponse d'urgence de la Turquie. *«Les habitants des zones sinistrées étaient désespérés au début des efforts de secours»*, a-t-il déclaré.

Signalons que ce séisme de magnitude 7,8 avec plusieurs répliques puissantes à travers la Turquie et la Syrie, se classe au septième rang des catastrophes naturelles les plus meurtrières au monde au cours de ce siècle. Il s'agit du tremblement de terre le plus meurtrier en Turquie depuis 1939.

**Roland KOULOUNGOU**

*Vœux à la presse de Pascal Tsaty Mabiala*

# «Sans une presse indépendante et courageuse, il n'y a pas de démocratie»

**Il y a 15 ans, le 28 janvier 2008, l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) présentait, pour la première fois, dans l'histoire de la démocratie congolaise, des vœux à la presse. Devenu une tradition dans son parti, le premier secrétaire Pascal Tsaty Mabiala, a organisé une cérémonie de vœux à la presse, mardi 14 février 2023, au siège de son parti, au quartier Diata, à Brazzaville. *«Votre noble profession participe, en effet, d'une manière décisive, à la formation de l'opinion publique»*, a-t-il déclaré dans son mot liminaire, en présence des représentants des partis membres de l'opposition politique.**

La presse congolaise a été honorée par le chef de l'opposition politique, Pascal Tsaty-Mabiala, par les vœux qu'il lui a présentés. *«En tant que quatrième pouvoir, vous avez la haute charge et l'impérieux devoir de garantir et de promouvoir la démocratie et d'imposer, chaque jour, votre espace de liberté, quel qu'en soit la prix»,* a-t-il dit aux journalistes venus nombreux.

*Pascal Tsaty Mabiala.*

*«Mission périlleuse, quasi impossible, me diriez-vous. Périlleuse oui, en raison des risques que courent les professionnels des médias dans l'exercice de leur métier, face à l'extrémisme et à l'intolérance»,* a-t-il poursuivi. *«Malgré toutes ces menaces, il vous appartient de défendre votre liberté, de protéger votre profession et d'en être fiers. Pendant des siècles, des milliers de personnes ont payé de leur vie, pour en garantir la pleine jouissance»,* a-t-il rappelé, avant d'inviter les journalistes à prendre conscience de leur rôle, en ces termes: *«Sachez donc, Mesdames et Messieurs, que le silence de la presse ou son inaction est un recul de la démocratie, mieux, la stagnation de la Nation. Aussi, tous les griots, tous les flagorneurs infiltrés dans votre corporation, qui rivalisent par des discours dithyrambiques, ne devraient-ils pas être stigmatisés et honnis, afin de conserver les vertus de la profession. C'est ici l'occasion de saluer le courage de tous ces braves journalistes qui se battent aux côtés du peuple, au nom de la raison, de la justice et du respect des valeurs éthiques et morales»*.

Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a invité le Conseil supérieur de la liberté de communication (C.s.l.c) *«à exercer sa mission constitutionnelle, dans le strict respect de la loi, afin de garantir aux Congolais le libre et l'égal accès à tous les médias. C'est une évidence, sans une presse indépendante, courageuse et engagée, il n'y a pas de démocratie».*

Le monde change et les Etats sont confrontés à des défis de plus en plus grands, voire dangereux: défis écologiques, démographiques, économique, sécuritaire, etc. Comment se porte notre pays, plus d'une année après l'entame de ce nouveau quinquennat du Président Denis Sassou-Nguesso? S'est-il interrogé. Selon lui, *«les Congolais sont lassés des promesses et des projets qui n'aboutissent pas et, donc, n'améliorent guère leur quotidien»*. Et *«les douze travaux d'Hercule envisagés par le Premier ministre, lors de la présentation de la politique générale de son gouvernement, en 2021, pourraient bien ressembler aux graines d'un chapelet dont l'usage est destiné à dire une messe de requiem».*

*«Le comble, pendant que les Congolais attendent toujours que soient élucidées les affaires dites des biens mal acquis et des Panamas papers qui ont tant défrayé la chronique et demeurent pendantes, grand est leur désarroi d'apprendre les révélations d'une extrême gravité faites par le journal français Libération, dans ses parutions des 11 et 12 janvier 2023, lesquelles révélations font état d'une enquête liée aux activités opaques attribuées à la société de courtage pétrolier, Orion oil, propriété de Lucien Ebata»,* a-t-il déclaré. A ce propos, l'U.pa.d.s demande au pouvoir d'aller au bout de sa logique, celle d'engager des poursuites judiciaires à l'égard du journal, afin d'apporter la contradiction. *«Ainsi, les Congolais seront apaisés et recouvriront leur dignité écornée et traînée dans la boue»*, a-t-il ajouté. Le mot liminaire n'a pas fait appel aux questions de la part des journalistes. Un vin d'honneur a conclu la rencontre de ceux-ci avec le chef de l'opposition politique et les autres dirigeants politiques, dans la cour du siège de son parti.

***Propos recueillis par***
**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

## Editorial

# Condamnés au marasme?

Il faut avoir des nerfs d'acier, pour mener une vie normale dans notre environnement socio-économique. Vraiment des nerfs d'acier, autrement on pète les câbles! Déjà étranglés par les différentes crises (économique, sanitaire et ukrainienne), il faut encore faire face aux aléas devenus récurrents, comme les coupures d'électricité, les ruptures d'eau courante, les pénuries de carburant, l'augmentation des prix, les nids de poule, les embouteillages aux heures de pointe et autres pesanteurs sociales des parents malades ou qui ont besoin urgemment d'assistance. Voilà ce qu'est devenu le quotidien de ceux qui luttent encore pour maintenir la tête hors de l'eau.

Dans un tel environnement socio-économique, il y a de quoi céder au marasme, c'est-à-dire au découragement, et devenir pessimiste. C'est comme si le sort s'acharnait sur nous. Rien ne marche plus bien comme avant. Dans le souci de préserver le pouvoir d'achat des populations, le gouvernement mène une politique destinée à garantir la stabilité des prix. Mais, dans la réalité, les effets escomptés ne sont pas au rendez-vous. Au contraire, dans le transport en commun, par exemple, on paye de plus en cher, surtout quand on habite les quartiers périphériques. Les prix officiels sont juste indicatifs. Ils se négocient à chaque trajet. Même si l'augmentation des prix du carburant n'a été que de 5%, les perturbations dans l'approvisionnement des stations d'essence créent un contexte psychologique qui favorise une certaine tendance à l'inflation des prix dans le transport en commun.

Par manque de maîtrise des facteurs socio-économiques qui influencent le marché, le gouvernement semble avoir cédé à la déréglementation qui consiste, en matière économique, à laisser les mécanismes du marché déterminer les règles du jeu. Quand les entreprises sont obligées de recourir aux groupes électrogènes, qui leur créent des surcoûts, pour assurer la production des biens ou des services, il est clair qu'elles sont obligées de reporter ces surcoûts sur le consommateur.

Comme le confiait un visiteur de passage dans la capitale, surpris par les décharges d'immondices sur la voie publique, on a le sentiment que les pouvoirs publics ont baissé les bras et laissent faire. Car, même s'il y a des difficultés dans le système de ramassage des ordures, on peut d'abord trouver des solutions paliatives, avant de régler les difficultés qui se posent. Car, on ne peut pas laisser les populations urbaines s'habituer à vivre avec des tas d'ordures sur les avenues bitumées.

Le 1er février dernier, le gouvernement a pris un train de mesures, pour soutenir les populations, après l'augmentation des prix du carburant. Parmi ces mesures, il y a par exemple la relance de la Société de transport public urbain (S.t.p.u). En réalité, avant de relancer une telle société, il aurait d'abord fallu procéder à l'audit de sa gestion, car comment prendre qu'une société entièrement dotée en capital, sur qui ne pèsent même des charges fiscales, puisse tomber en faillite, sans que les gestionnaires ne rendent des comptes. Question de gouvernance! La gestion publique, c'est le point qui semble nous condamner au marasme !

***L'HORIZON AFRICAIN***

*Département du Pool*

# Les conditions sont réunies pour le démarrage effectif du programme de réinsertion

**Le dernier conflit armé qui a affecté le Pool a été réglé par la signature d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017, entre le gouvernement et le pasteur Ntumi, Frédéric Bintsamou de son vrai nom, leader du C.n.r (Conseil national des républicains). Cet accord comprend des engagements que les deux parties signataires doivent réaliser, pour ramener la paix dans le Pool. L'un des engagements du gouvernement, c'est la réalisation du programme de réinsertion. Après des années d'attente, les conditions sont aujourd'hui réunies, pour son lancement.**

On n'est pas souvent loin de l'anxiété, dans le Département du Pool, quand on entend parler des questions qui peuvent provoquer un retour catastrophique aux violences armées. Depuis l'entrée du Congo en démocratie pluraliste, par la tenue de la Conférence nationale souveraine de février-juin 1991, l'histoire du Pool est un balancement entre paix et conflits armés. Au total, le pasteur Ntumi et son mouvement ninjas-nsiloulou en sont pratiquement au quatrième accord de paix avec le gouvernement: accord de cessation des hostilités du 29 décembre 1999; engagements croisés pour la paix dans le Pool (17 mars 2003); accord d'avril 2007 et accord de paix de Kinkala (décembre 2017).

L'accord d'avril 2007 avait permis au pasteur Ntumi d'être nommé *«délégué général chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre».* Mais, il n'avait pu prendre son poste que deux ans plus tard, le 28 décembre 2009. Avec le redéclenchement, pour la quatrième fois, des hostilités armées dans le Pool, en mars 2016, après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle donnant le Président Denis Sassou-Nguesso vainqueur, il est révoqué de ses fonctions. Ce sont ces hostilités qui se terminent par l'accord de Kinkala.

Dans le cadre de la réinsertion des ex-combattants, le pasteur Ntumi réclame de nouveau un statut. Façon diplomatique de parler de sa nomination. *«La première personne à réinsérer, c'est le pasteur Ntumi».* Pour ce dernier, il s'agit d'une réinsertion professionnelle, telle que prévue dans l'accord du 23 janvier 2017, suivi de la réinsertion socioéconomique des ex-combattants. *«Seulement, cela passe par la détermination du statut du pasteur Ntumi»,* a déclaré le secrétaire général du C.n.r Bienvenu Nzengui lors d'une récente conférence de presse.

Au sein de l'opinion, il est une tendance qui considère qu'attribuer un statut à l'ancien rebelle ne se justifie pas et cela peut même apparaître comme une prime d'encouragement aux violences armées. Mais, il est aussi clair que la paix n'a pas de prix. Dans un département dont l'instabilité est devenue récurrente, il vaut mieux mettre toutes les chances du côté de la paix, pour ne plus courir le risque de l'instabilité. Par la voix du président de l'assemblée nationale, Isidore Mvouba, on a appris, le 1er février dernier, que le Congo s'est acquitté de ses engagements. *«En outre, je voudrais louer l'effort réalisé par le gouvernement de la République en débloquant la contrepartie du Congo dans la mise en œuvre du Programme désarmement démobilisation et réintégration. Désormais, toutes les conditions sont réunies pour le démarrage effectif de ce programme qui a vocation à apporter la tranquillité dans le Département du Pool»*, a-t-il déclaré dans son discours d'ouverture de la deuxième session ordinaire et administrative de l'assemblée nationale. Le lancement de ce programme permettra au pays de ne pas tomber dans le piège du calme qui règne actuellement dans le Pool.

**Jean-Clotaire DIATOU**

*Ministère de l'économie forestière*

# Les directions départementales face aux nouvelles dispositions du code forestier

**Le Ministère de l'économie forestière a organisé, du 7 au 9 février 2023, à l'Hôtel Saint-François, à Brazzaville, la conférence annuelle de ses directeurs départementaux et centraux, ainsi que de certains cadres du ministère, une conférence annuelle pour renforcer leurs capacités de travail, dans le cadre des nouvelles dispositions régissant le domaine forestier au Congo. Ouverte par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, cette conférence s'est déroulée sous le thème: «Les directions départementales de l'économie forestière bien organisées dans leurs missions de contrôle de premier niveau et de garant de l'application de la nouvelle loi forestière assurent la gouvernance durable des forêts et contribuent à la lutte contre la pauvreté».**

*Mme Rosalie Matondo (au milieu) avec les directeurs départementaux.*

A l'ouverture, la ministre Matondo a fait une adresse d'orientation à l'endroit des cadres, en indiquant que l'année 2023 ne sera pas de tout repos pour le département ministériel, eu égard à la multitude de sollicitations et aux nombreux défis à relever. «L'année 2023 est fixée pour le parachèvement de tous les préalables et prérequis nécessaires à l'implémentation effective de la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier en République du Congo. A cet égard, vous êtes tenus de vous armer au quotidien, de tous les atouts nécessaires au bon fonctionnement des structures déconcentrées que vous animez. En d'autres termes, il vous faut faire peau neuve, sortir de la routine, se dévêtir des mauvaises pratiques, s'arrimer à la modernité et faire montre de créativité», a-t-elle déclaré.

Pendant les travaux, les discussions se sont focalisées sur des initiatives à résultats rapides (I.r.r) pour faire face aux nombreuses difficultés qui persistent, notamment sur les aspects procéduriers et comportementaux, en ce qui concerne l'application des textes. Cela nécessite «des actions de décristallisation, recristallisation et consolidation pour pérenniser le processus de changement amorcé par les initiatives à résultats rapides dans les activités régaliennes du Ministère de l'économie forestière».

Globalement, la conférence a permis le partage d'expériences entre les directeurs départementaux ainsi qu'avec les experts du ministère, d'une part sur le bilan et les défis de la mise en œuvre du plan de changement organisationnel et d'autre part, sur les défis liés aux nouvelles thématiques qu'ils doivent appréhender dans la gestion des forêts.

Les participants ont planché sur les défis liés à la réalisation de leurs missions régaliennes. Ils ont dégagé des pistes de solution permettant leur mise en œuvre effective, efficace et efficiente. Au cours de leurs échanges, ils ont accordé une attention particulière aux innovations contenues dans la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier, l'intériorisation du processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan d'aménagement, le suivi rigoureux de la mesure interdisant l'exportation des bois en grumes en République du Congo, l'observation de la discipline au sein de l'administration forestière et l'appropriation de la gestion axée sur les résultats.

A la fin des travaux, une série de recommandations a été formulée à l'endroit du gouvernement et du Ministère de l'économie forestière. La conférence a été clôturée par le directeur de cabinet, Pierre Tati, en présence de Joseph Moumbouilou, directeur général de l'économie forestière et Armel Baudouin Tsiba-Ngolo, coordonnateur du Paco (Programme d'appui au changement organisationnel) pour la mise en œuvre de l'A.p.v-Flegt, sous la modération de l'expert, le Dr Mamy Raboanarijaona.

**Martin BALOUATA-MALEKA**

*Conférence des juridictions écossaises humanistes d'Afrique et de l'Océan indien*

# «Regards croisés africains et écossais sur la transmission de la tradition»

**En marge des 31ème Rehfram (Rencontres des humanistes francophones africains et malgaches), les juridictions écossaises humanistes d'Afrique et de l'Océan indien de la franc-maçonnerie ont tenu leur conférence continentale, du 5 au 6 février 2023, à l'Hôtel Alima palace d'Oyo, sous le thème: *«Regards croisés africains et écossais sur la transmission de la tradition»*. Dirigée par Guy-Romain Kinfoussia, entouré de deux frères de France, la conférence a regroupé les représentants des obédiences membres, mais elle était ouverte au public.**

*Guy Romain Kinfoussia.*

La conférence continentale des juridictions écossaises humanistes d'Afrique et de l'océan indien réunit quatorze obédiences autour d'un thème proposé par la Conférence des puissances maçonniques africaines et malgaches. En plus des puissances maçonniques, des membres des autres juridictions, elle est ouverte au public, donc aux profanes, c'est-à-dire les non francs-maçons.

Les participants ont suivi plusieurs sous-thèmes entre autres: *«Paradigme et substitution dans la parenté africaine»,* une communication de Mouasso-Bantou, lue par Edith Okoko; *«Les mythes fondateurs bantous»,* par le Prof Grégoire Léfouoba; *«L'état des lieux dans la transmission des écoles initiatiques: le lemba»*, une communication de Dieudonné Antoine Ganga, lue par Justin Magloire Nzoloufoua; *«L'état des lieux dans la transmission de la tradition: le tchicoumbi»*, par Jean-Paul Bouity, etc. Le tout sous la modération de Guy-Romain Kinfoussia.

En résumé, on peut retenir que la société africaine est coopérative et fraternelle. Les Africains sont des humanistes. La franc-maçonnerie est un lieu de sociabilité et de fraternité où tous les problèmes de sociétés sont visités.

Pour ce qui est du mythe fondateur, il est un récit expliquant l'origine d'une religion, d'une cité, d'un pays ou d'une Nation. *«Les mythes bantous se répartissent par thème ou sujet comme Dieu, la création, la mort, les esprits et les monstres».* Il y a eu des interventions pour demander à ce que les richesses culturelles africaines, comme le lemba, le nzobi, le tchikoumbi et bien d'autres savoirs traditionnels, soient préservées, pour le bien des générations futures. Comme dans les sociétés traditionnelles, la transmission, la tradition et l'initiation forment un tout dans la pratique maçonnique. La transmission et la tradition, du point de vue maçonnique, signifient que le franc-maçon produit des éléments, des méthodes et des symboles qui lui permettent de vivre une vie maçonnique accomplie.

A la fin de la conférence, le public a été invité à se retirer de la salle. Les participants ont poursuivi leur réflexion à huis clos pour choisir le thème à proposer à la Conférence des puissances maçonniques africaines et malgaches, organe de compétence en la matière, pour la rencontre de l'année prochaine à Lomé, capitale du Togo. Le président de séance a recueilli deux propositions: *«Africanité et initiation féminine au sein des juridictions écossaises»* et *«les hauts grades écossais dans la cité».* A l'issue des travaux, c'est le deuxième thème qui a été retenu.

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**
***(De retour d'Oyo)***

## PROPOS D'éTAPE

# Et pourtant, nous pouvons y arriver

Oui, c'est possible! Parce *«qu'un beau matin, je sais que je m'éveillerai»,* comme le chante le poète. La matinée des peuples est inéluctable contre le crépuscule des Dieux. Prométhée a montré le chemin; le Maître des horloges vient de baliser la route avec le retour à la tradition. Mais, qui l'écoute? Aucune réaction, même lointaine, ne parvient aux oreilles des éphémères. Et pourtant, c'est la voie tout indiquée pour qu'on y arrive.

Nous pouvons y arriver, en nous élevant au-dessus de la contingence matérielle. Tout est question de valeurs. Il y a lieu de réinitialiser le logiciel mental des éphémères de céans, mais surtout des politiques pour que le nouveau discours, à l'instar des propos du Maître des horloges, soit porteur de valeurs. Le matérialisme, en partie hérité du fait colonial, a annihilé le respect du bien d'autrui, l'honnêteté et de la confiance dans la famille. Le viol sociétal de la culture de céans a rendu jouissifs les éphémères. La classe politique n'a pas pris, sur elle, la nécessaire révolution mentale transformationnelle.

Nous pouvons y arriver, en remettant à l'ordre du jour les valeurs traditionnelles, dans la famille, à l'école, dans l'administration et dans l'entreprise. A cet effet, il y a lieu pour les éphémères de descendre à l'intérieur d'eux-mêmes, pour découvrir qui ils sont réellement, découvrir le cœur de leur civilisation, le moteur de leur existence en tant que nation et les fondements moraux de tous leurs actes. Nous pouvons y arriver en sacralisant le travail comme l'on fait les ancêtres; en le considérant comme source de satisfaction et non comme peine; en le recentrant comme force vitale. Il y a lieu de relire Marx à ce propos: *«Les forces dont [le corps de l'homme ] est doué, bras et jambes, tête et mains, il les met en mouvement, afin de s'assimiler des matières en leur donnant une forme utile à sa vie. En même temps qu'il agit par ce mouvement sur la nature extérieure et la modifie, il modifie sa propre nature et développe les facultés qui y sommeillent».*

Nous pouvons y arriver par l'examen, la tête froide, de ce que nous apporte l'altérité, de ce qu'elle a profondément détruit au céans et que nous devons reconstruire, pour redevenir nous-mêmes. Nous pouvons y arriver en modifiant le paradigme qui crée les valeurs à partir du matériel, pour celui qui crée le matériel à partir des valeurs.

***Prométhée***

*Assemblée nationale*

# Isidore Mvouba appelle les députés à mettre l'accent sur le contrôle parlementaire

**Les députés de la 15ème législature sont en pleine deuxième session ordinaire administrative, ouverte le 1er février 2023. Dans son discours d'ouverture de cette session, Isidore Mvouba, le président de l'assemblée nationale, a invité ses collègues de la chambre basse à mettre l'accent sur le contrôle parlementaire. Il a rappelé que les commissions permanentes doivent assurer le contrôle de l'action de chacun des ministères composant l'équipe gouvernementale, comme stipulé à l'article 159 du règlement intérieur de l'assemblée nationale. Ci-après, un extrait de son discours d'ouverture.**

*«Permettez que je revienne sur l'exhortation du Président Denis Sassou-Nguesso aux députés, pour un contrôle efficient de l'action du gouvernement, qui résonne encore avec force à nos oreilles! C'est pourquoi l'année 2023 est dédiée à une intense activité de contrôle de l'action gouvernementale. J'ai eu à annoncer, lors de la dernière conférence des présidents, la mise en œuvre d'un train de mesures lié à ce contrôle qui doit être mené de façon méthodique et efficace. En effet, un éminent penseur disait,* je cite: *«Le point essentiel d'une véritable efficacité est la motivation des hommes»*, fin de citation.

*Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale.*

Pour tout dire, il revient aux députés que nous sommes de *«donner du corps et du cœur»* au contrôle parlementaire. Ce faisant, notre chambre, au travers des commissions permanentes, assurera le contrôle de l'action de chacun des ministères composant l'équipe gouvernementale, comme stipulé à l'article 159 de notre règlement intérieur.

Les missions d'enquête et d'information parlementaires sont autant d'outils à notre portée dont nous userons à bon escient dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale qui est l'unique affaire inscrite à la réunion spéciale du comité de coordination qui se tiendra sous peu. En outre, je voudrais louer l'effort réalisé par le Gouvernement de la République en débloquant la contrepartie du Congo dans la mise en œuvre du Programme désarmement démobilisation et réintégration.

Désormais, toutes les conditions sont réunies pour le démarrage effectif de ce programme qui a vocation à apporter la tranquillité dans le Département du Pool. Nous nous réjouissons de ce que dans les tout prochains jours les centres de réinsertion d'Aubeville et de Bokania accueilleront les jeunes délinquants. C'est un pas décisif dans la lutte contre la délinquance juvénile qui a mis au monde les bébés noirs et autres *«Koulounas»*.

Avant de clore mon propos, je tiens à rappeler les orientations du Président de la République le 14 août dernier, lorsqu'il a demandé aux jeunes députés d'apprendre auprès des anciens et de ne pas rechercher la gloriole. Un sage bien de chez nous affirmait, je cite: *«La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse, la vieillesse, le temps de la pratiquer»*, fin de citation. En même temps, le Président Denis Sassou Nguesso attend des députés de l'assemblée nationale que nous sommes des sessions de qualité. Nous sommes ainsi appelés à suivre le chemin indiqué par le Chef de l'Etat.

Parlant de chemin, un esprit éclairé disait, je cite: *«Ce n'est pas le chemin qui est difficile, mais le difficile qui est chemin», fin de citation».*

*Livre*

## «La diversification économique en question» de Louis Bakabadio

Economiste, premier doyen de la Faculté des sciences économiques, ancien vice-recteur de l'Université Marien Ngouabi et actuel conseiller spécial du Président de la République, chargé de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Louis Bakabadio a publié, l'année dernière, aux Editions L.m.i de Pointe-Noire, un ouvrage de 146 pages sur la diversification économique.

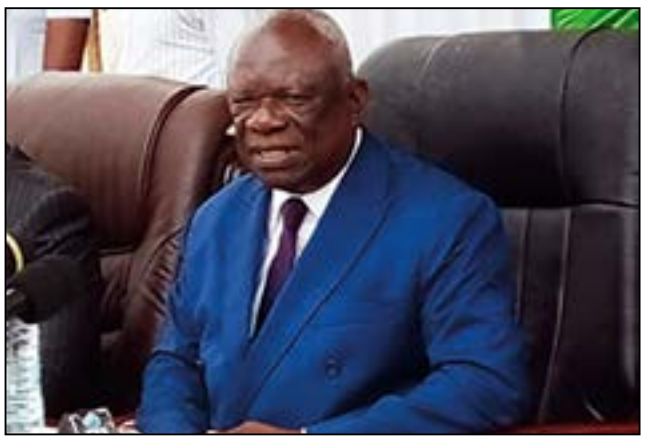
*L'économiste Louis Bakabadio*

*La couverture du livre.*

L'auteur y explore le concept de la diversification économique qui prend corps à partir des années 1930 comme politique de développement économique. Puis, abordant *«l'économie politique de la diversification»,* il compare les conceptions des différentes écoles (pensées) depuis le 16ème siècle: les mercantilistes, les physiocrates, les classiques, les néoclassiques.

Il aboutit, ensuite, à l'expérience de son pays, le Congo, dans un sous-chapitre intitulé: *«La diversification dans les intentions stratégiques du Congo et dans les faits»*. Selon lui, *«les Nations africaines, nouvellement indépendantes, ont toutes adopté des intentions stratégiques pour leur développement»*. Il rappelle les expériences congolaises d'industrialisation, surtout dans le domaine agricole, qui témoignent, à ses yeux, d'une volonté de diversification de l'économie nationale.

Après avoir décortiqué le concept de la diversification dans tout un chapitre, l'économiste Louis Bakabadio recommande de *«repenser la dynamique de la diversification de l'économie congolaise»*. Il va même plus loin en suggérant de repenser le modèle politique, pour repenser l'économique, car *«la construction économique est fille de la construction politique».*

Bref, en matière de diversification économique, le chercheur congolais remet les choses à plat. Il faut repenser le rôle de l'Etat dans la diversification, revoir le modèle énergétique et il en fait même une proposition. De même, le secteur productif ne trouve pas grâce à ses yeux. Il met un point d'orgue au secteur agricole dont il faut repenser aussi le modèle. Car, *«dans le contexte de l'économie congolaise, l'agriculture se présente comme le seul secteur d'activités susceptible d'offrir une masse critique d'emplois, toutes choses égales par ailleurs et ce faisant, elle participe à la lutte contre la pauvreté, par la génération et la circulation des revenus»,* analyse-t-il. Il considère les zones économiques spéciales comme de grands outils de la diversification économique. Il appelle à une *«révolution servicielle»* et à la *«servicification de l'économie congolaise»*, si l'on veut aller vers le développement des services. Il n'oublie pas le secteur des transports, en faisant l'analyse des différentes catégories des voies de communication existant dans le pays.

Et l'auteur de conclure par une figure de style bien connue: *«Une économie diversifiée est moins sensible aux perturbations économiques inéluctables: moins on dépend d'un seul produit, mieux on se porte lorsque la conjoncture tourne».*

Bref, à travers sa réflexion, Louis Bakabadio élargit l'horizon du concept de la diversification économique, en la sortant de notre vue étriquée. *«Diversifier l'économie, c'est faire des choix politiques quant à la conduite des affaires de l'Etat au profit du plus grand nombre», «c'est imaginer et créer de nouveaux produits et de nouveaux services», «c'est faire confiance à l'intelligence des hommes, c'est favoriser et libérer les énergies et les compétences…».*

**Jean-Clotaire DIATOU**

*«La diversification économique en question», Louis Bakabadio. Editons LMI, 10.000 F CFA en librairie.*

*Ministère en charge de l'emploi*

## Le Cabinet médical Luiz chargé de délivrer les certificats médicaux d'embauche

*Hugues Ngouélondélé.*

Dans une note de service n°032 du 13 février 2023, le ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, a retenu le Cabinet médical Luiz, dirigé par le Dr Ebatétou Ebenguéla Atabo, pour réaliser, désormais, les certificats médicaux uniques d'embauche, délivrés aux demandeurs d'emplois inscrits à l'A.c.p.e (Agence congolaise pour l'emploi). En effet, le Ministère en charge de l'emploi, la direction de l'A.c.p.e et le Cabinet médical Luiz avaient signé, le 30 décembre 2022, une convention de délégation de service public, qui justifie la note de service prise.

*Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation*

## Le riz de marque «Royal umbrella» de nouveau autorisé de vente

La Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales et la Direction générale du commerce intérieur ont pris, le 11 février 2023, la décision de main levée, sur toute l'étendue du territoire national, de la suspension de la commercialisation du riz de marque *«Royal umbrella» importé par la société Regal. «Les directeurs centraux et départementaux sont tenus d'exécuter la présente décision qui prend effet à compter de sa fate de signature»*, précise la décision.

*Le riz royal umbrella de nouveau sur le marché au Congo.*

On se souvient que ce riz avait été interdit de vente, le 12 janvier 2023, en attendant les investigations ouvertes par la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales et des analyses approfondies au laboratoire.

NOVELAS TV
VOTRE CŒUR BAT PLUS FORT

A.RIZA

UN AMOUR SAUVAGE

MOTHER

avenida BRASIL

Frères de sang

L'OMBRE DU PASSÉ

CANAL+

*Rapport de la Banque mondiale*

# Protéger la population et l'agriculture contre les effets du changement climatique

**En protégeant sa population et le secteur vital de l'agriculture contre les effets du changement climatique, le Congo favorisera la construction d'une économie durable, résiliente et inclusive. C'est l'un des messages clés de la dernière édition du «Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo», publiée par la Banque mondiale et intitulée: «Impacts du changement climatique, adaptation et opportunités».**

Comme le souligne le rapport, le Congo subit déjà les répercussions de la crise climatique: températures moyennes plus élevées; précipitations plus irrégulières; inondations plus fréquentes ou encore incidence accrue des maladies liées à la chaleur et des maladies infectieuses. Ces phénomènes entraînent une hausse des coûts des soins de santé, une baisse de la productivité du travail et une dégradation des terres arables.

L'économie congolaise a renoué avec la croissance en 2022, après plusieurs années de contraction. Toutefois, pour instaurer une croissance durable, le pays doit s'adapter aux réalités du changement climatique et prendre des mesures d'adaptation clés visant à en réduire l'impact sur le secteur agricole -une source de revenus capitale pour les pauvres et les femmes- ainsi que sur la productivité du travail.

*«Il est essentiel que le Congo intègre des actions climatiques efficaces dans sa trajectoire de développement et mette l'accent sur l'agriculture pour assurer sa sécurité alimentaire et sa diversification économique»,* explique Mme Korotoumou Ouattara, représentante-résidente de la Banque mondiale pour la République du Congo. *«La Banque mondiale est déterminée à soutenir les efforts du gouvernement, pour protéger la population et l'économie congolaises contre les dérèglements du climat et autres chocs externes»,* a-t-elle poursuivi.

*Mme Korotoumou Ouattara, représentante-résidente de la Banque mondiale au Congo..*

*Paul Valentin Ngobo, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, lors d'une visite dans une zone agricole protégée.*

Alors que le Congo fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde, le rapport recommande d'agir en priorité dans les quatre domaines suivants:

- agriculture: l'un des enjeux majeurs de l'adaptation dans le secteur agricole réside dans le renforcement de la sécurité alimentaire. Face à la hausse des températures et à la modification des régimes de précipitations, il est essentiel que les agriculteurs (en particulier les plus petits et les plus vulnérables) soient informés de l'impact de ces changements sur les rendements des cultures et puissent avoir accès à des variétés de semences plus résistantes. La promotion d'une agriculture climato-intelligente peut accroître la productivité, renforcer la résilience, faire baisser les émissions de gaz à effet de serre et contribuer à l'augmentation des revenus ruraux, tout en réduisant la déforestation et les émissions qui en résultent et en préservant la biodiversité;
- productivité du travail: le secteur agricole emploie un tiers de la main-d'œuvre congolaise. Or, le changement climatique devrait entraîner un déclin considérable de la production agricole, qui se traduira par une baisse des revenus ruraux et une aggravation de la pauvreté. Diverses mesures peuvent aider à améliorer la productivité de la main-d'œuvre: ajustement des heures de travail; allongement des pauses; utilisation d'équipements de protection contre la chaleur...;
- santé: le Congo est vulnérable aux maladies climato-sensibles. Le paludisme, en particulier, constitue la principale cause de mortalité des enfants et des adolescents et une source de préoccupation majeure pour le pays. D'où la nécessité de mettre en place un système d'alerte précoce et d'investir dans l'eau potable et dans la lutte contre les moustiques (moustiquaires, pulvérisation résiduelle, traitement rapide des patients diagnostiqués, sprays et serpentins antimoustiques, entre autres).
- zones côtières: le littoral congolais est déjà exposé à l'élévation du niveau de la mer et à des ondes de tempête. Les solutions fondées sur la nature, lorsqu'elles sont bien conçues et mises en œuvre, peuvent générer d'importantes retombées économiques. Elles doivent être envisagées dans le cadre d'une transformation structurelle des zones côtières visant à faire face à la hausse du niveau marin.

Le rapport préconise par ailleurs des mesures urgentes à mettre en œuvre à court terme. Pour sortir du surendettement et maintenir la viabilité de la dette à long terme, les autorités congolaises devront continuer à améliorer la mobilisation des recettes intérieures, ainsi que la gestion et la transparence de la dette. Dans le contexte de la flambée des prix des denrées alimentaires déclenchée par les perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement et exacerbée par la guerre en Ukraine, le gouvernement devra aussi s'attacher à protéger les plus vulnérables, tout en mettant en place des mesures visant à réduire progressivement la dépendance du pays à l'égard des importations de produits alimentaires. Alors que l'intensification de la guerre en Ukraine et ses répercussions, ainsi que l'instabilité de la production pétrolière, représentent des risques importants pour la reprise économique du Congo, le pays doit impérativement mener des réformes en vue de diversifier son économie. *«L'économie congolaise ne s'est pas encore remise des effets de la série de chocs concomitants qui ont débuté en 2014. Des actions stratégiques urgentes visant à stabiliser l'économie à court terme, combinées à des investissements pro-climat à long terme, peuvent aider à limiter les perturbations économiques causées par ces chocs»,* affirme Vincent Belinga, auteur principal du rapport.

***(Communiqué de la Banque mondiale du 2 février 2023. Le titre est de la rédaction)***

***Cour des comptes et de discipline budgétaire***

## Vers le renforcement du cadre juridique, pour s'arrimer aux standards internationaux

Les avant-projets de textes d'application pour accompagner la loi organique de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, actuellement en débat au parlement, ont été finalisés et validés par la cellule des normes, méthodes et qualité de la cour des comptes, au cours d'un atelier organisé lundi 23 janvier 2023, au Centre international des conférences de Kintélé, dans le District d'Ignié (Département du Pool), au Nord de Brazzaville, avec l'appui du Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque mondiale. Les travaux de cet atelier se sont déroulés en deux séquences, du 20 au 24 décembre 2022 et du 16 au 23 janvier 2023.

*Ludovic Ngouala, Charles Emile Apesse et Patrick Valéry Alakoua.*

*Les organisateurs et les participants à la fin des travaux.*

Ouvert et clôturé par Charles Emile Apesse, premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, l'atelier a connu la présence de Ludovic Ngouala, avocat général près la cour et Patrick Valéry Alakoua, coordonnateur du Prisp.

Créée en 2002 et institutionnalisée en 2015, après avoir été intégrée dans la Constitution, la Cour des comptes et de discipline budgétaire est organisée par une loi organique dont les textes d'application portant sur la certification et l'évaluation des politiques publiques lui permettront d'accomplir ses missions selon les standards internationaux.

Parmi ces textes d'application, il y a, entre autres, le règlement intérieur, l'avant-projet de décret du statut des magistrats de la cour, l'avant-projet du statut des assistants vérificateurs, l'avant-projet de la loi fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, le projet de décret portant organisation et fonctionnement du secrétariat général du Conseil supérieur de la Cour des comptes, le projet de décret déterminant les causes et la procédure de récusation devant les formations de la cour et le projet du décret déterminant la procédure de sanction des entraves à l'action de la cour.

Dans leur mot de remerciements, à la fin des travaux, les participants ont dégagé l'intérêt des textes validés qui vont apporter, selon eux, plus de clarté et d'efficacité à l'application de la loi organique. *«Les avant-projets de textes rendus disponibles à l'issue de cet atelier contribuent au renforcement du cadre juridique de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, conformément aux normes internationales de contrôle des finances publiques»,* ont-ils précisé.

Clôturant l'atelier, Charles Emile Apesse a rassuré de *«poursuivre ensemble, au cours de cette année, avec ordre, dynamisme et cohérence, les procès et les actions pour conforter la bonne gouvernance et la transparence des finances publiques en République du Congo».* Il considère que *«le chantier est vaste et peut-être ardu. Ce travail abattu permettra de renforcer le cadre juridique de l'institution en consacrant aux huit principes de l'indépendance d'une institution supérieure de contrôle des finances publiques, de renforcer les capacités organisationnelles de la cour et promouvoir des pratiques et des modes de gouvernance exemplaires. Nous en avons besoin au cycle actuel de l'évolution de notre pays et de promouvoir le professionnalisme et une culture interne qui reconnaît la qualité comme élément essentiel de la réalisation de tous nos travaux. La cour des comptes doit être arrimée aux standards internationaux qui président au fonctionnement des institutions supérieures de contrôle des finances publiques».*

**Martin BALOUATA-MALEKA**

## G.o.c.b (Grand Orient du Congo-Brazzaville)

# Témoignage de Dieudonné Antoine-Ganga sur Yves Jégou

**Avant de se rendre à Oyo, où se sont tenues les Rehfram (Rencontres humanistes et fraternelles africaines et malgaches) de cette année, Georges Sérignac a présidé au cimetière du centre-ville de Brazzaville, la cérémonie d'inauguration de la tombe réhabilitée d'Yves Jégou (1830-1912), compagnon de l'explorateur Savorgnan De Brazza et l'un des précurseurs de la franc-maçonnerie au Congo. Dans l'évocation qu'il a faite de l'illustre disparu, dans une deuxième séquence qui s'est déroulée dans à l'Hôtel La Grande cascade, vers le Palais de justice, Dieudonné Antoine-Ganga a demandé que les «quelques sites et monuments maçonniques, dont les monuments Victor Schoelcher et Félix Eboué» qui sont dans la ville soient réhabilités et entretenus.**

*Nous voici tous rassemblés pour honorer la mémoire de notre frère, Yves Jégou, passé à l'Orient éternel, en 1912, il y a 111 ans, c'est-à-dire un siècle et 11 ans. Il a bien voulu nous léguer sa tombe sur laquelle est gravée l'épitaphe sur laquelle l'on peut lire: «Ma conscience est ma règle. Mon cœur est ma loi. Je n'ai plus besoin d'un Dieu qu'Il n'a besoin de moi.Cette tombe est placée sous la protection des Congolais Inséparables du Progrès et de tous les Hommes Libres».*

«Ce moment précis me rappelle ces phrases prononcées par tout vénérable maître, lors de la formation de la chaîne d'union: *«… Cette chaîne nous lie dans le temps comme dans l'espace. Elle nous vient du passé et tend vers l'avenir. Par elle, nous sommes rattachés à la lignée de nos ancêtres, nos maîtres vénérés qui la formaient hier…».* Notre frère Yves Jegou est, justement, l'un de nos maîtres vénérés qui la formaient hier.

A notre frère Yves Jégou, je me permettrais de dire, au nom de nous tous rassemblés ici, à lui qui a bien voulu laisser à notre protection, sa tombe qui est sa dernière demeure dans cette terre congolaise, cette tombe qui, comme le dit le rituel, *«l'enveloppe et symbolise, avec la force et la beauté, la sagesse qu'il s'est efforcé d'approcher».*

Mon Très cher frère Yves Jégou, nous te remercions fraternellement pour ce legs. Quel symbole de fraternité! Oui, cette fraternité dont a fait montre la Fondation du Grand Orient de France dont la contribution a aidé à la réhabilitation de cette tombe que nos parents, de surcroît profanes, nous interdisaient de regarder ou de lorgner, parce qu'à les en croire, elle était la tombe d'un franc-maçon, une tombe autour de laquelle ont été échafaudés moult légendes et mythes.

Merci Sérénissime grand maître et vous tous, les très chers frères du Grand Orient de France, qui l'accompagnez par votre présence et pour votre présence parmi nous. Comme nous remercions également le TIF Joseph Badila, membre du Supreme

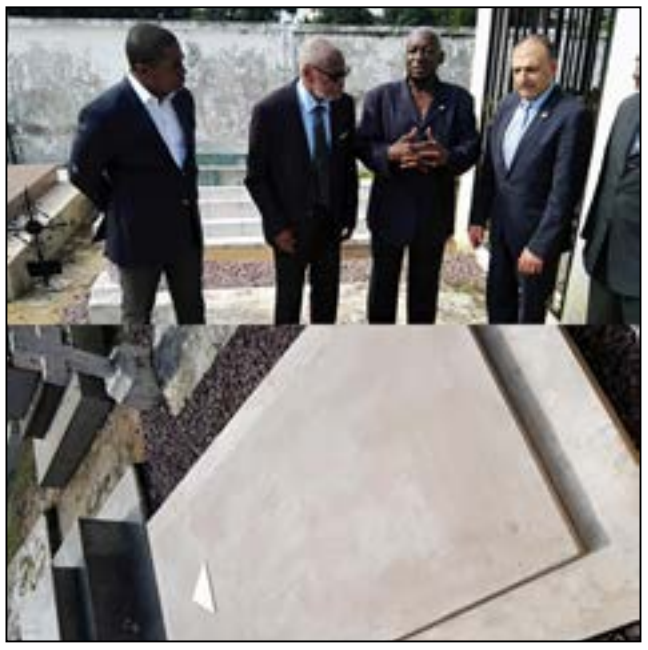

*Georges Sérignac pendant la cérémonie d'inauguration de la tombe réhabilitée d'Yves Jégou.*

conseil du Grand Orient du Congo-Brazzaville (G.o.c.b) qui a eu l'idée lumineuse et l'initiative de soumettre à la Fondation du Grand Orient de France, au nom de notre Association pour la protection du patrimoine architectural en Afrique centrale, le projet de restauration et de réhabilitation de cette tombe. Grace aux efforts de vous tous, ce projet a abouti. Néanmoins, Brazzaville abrite quelques sites et monuments maçonniques, dont les monuments Victor Schoelcher et Félix Eboué qu'il nous faudra réhabiliter et entretenir. Nous en avons la charge.

Je reviens à la pierre tombale de notre très cher frère Yves Jégou. Quoique sobre, elle a subi les modifications suivantes: sa partie inférieure est faite de sable blanc et sa partie supérieure faite de ciment blanc et de gravier très fin qui fait ressortir un teint brun. Quant à toi, notre très cher frère Yves Jégou, je voudrais, pour terminer, paraphraser Charles Péguy pour te dire que *«la mort n'est rien. Tu es seulement passé dans la pièce d'à côté. Nous continuons à rire de ce qui nous faisait rire ensemble. Nous pensons à toi. Nous prononcerons toujours ton nom, partout, comme il a toujours été, sans emphase d'aucune sorte, sans une trace d'ombre. La vie signifie ce qu'elle a toujours été. Le fil n'est pas coupé. Pourquoi serais-tu hors de nos pensées, simplement parce que tu es hors de notre vue? Tu n'es pas loin, juste de l'autre côté du chemin».*

Aujourd'hui, tu es l'un de ces anneaux qui manquent dans notre chaîne d'union; tu n'es plus que cendre, mais ton souvenir est impérissable dans nos cœurs. Car, la chaîne d'union évoque symboliquement la fraternité et la solidarité entre les francs-maçons. Nous, francs-maçons congolais, te promettons de toujours protéger ta tombe et de l'entretenir.

Mon très cher frère Yves Jégou, je me permettrais encore d'ajouter aussi que tu étais, avec tes qualités et tes défauts, un bâtisseur et toujours à l'écoute des autres. Fils de tailleur de pierre, tu as évolué en devenant toi-même, un tailleur symbolique de pierre tout au long de ta trajectoire initiatique au cours de laquelle, en bon franc-maçon, tu n'as cessé de tailler, polir, affiner la pierre brute, comme nous le recommande le rituel. Nul n'est besoin de nous rappeler que c'est par la pierre que les civilisations anciennes, et parfois les plus lointaines, nous ont transmis leur savoir et les acquis de leur temps.

Enfin, tu as été celui qui a pu lier le voyage symbolique au voyage profane. Tu as été, au long de ta trajectoire maçonnique qui a duré ta vie entière, le Franc-Maçon qui a erré tel un nomade sur les chemins du Savoir et de la Connaissance tant des hommes que de toi-même, de la France via la Réunion et le Congo d'où tu as rejoint l'Orient éternel et où ton souvenir restera gravé et impérissable dans nos cœurs. Tu nous as laissé un riche héritage, notamment l'amour pour nos pays, pour nos peuples et pour notre grande famille, la franc-maçonnerie ainsi que le sens du devoir et la glorification du travail; l'humilité et le respect de tout être humain. Enfin, j'émets le vœu fraternel suivant: voir les frères allumer sur ta tombe, chaque fois qu'ils iront s'y recueillir, trois flambeaux dont la flamme devra toujours rayonner dans nos temples où nous travaillons et dans nos corps qui sont aussi nos temples respectifs. Repose en paix, notre très cher frère Yves Jégou!

Sérénissime grand maître et vous tous, mes frères et sœurs en vos grades et qualités, gémissons, gémissons, gémissons et espérons. J'ai dit».

L'HORIZON AFRICAIN

**Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76**
**E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /**
**Site Internet: www.lhorizonafricain.com**
**Sous l'immatriculation**
**108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019**

**Directeur de publication par intérim :**
**Hervé EKIRONO**
**Rédacteur en Chef :**
**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**
**Secrétaire de rédaction :**
**Clotaire DIABOUA**
**Siège de la Rédaction :**
**Hôtel Saphir (Brazzaville)**
**Chef Bureau Pointe-Noire :**
**Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71**
**Mise en pages :**
**Tornade**

***Lutte contre la criminalité armée***

## Les actions gouvernementales attendues, dans un contexte sécuritaire toujours préoccupant

Lors du conseil des ministres du mercredi 1er février 2023, le gouvernement a adopté un train de mesures complémentaires de soutien aux populations. Dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le banditisme, il a décidé de réhabiliter les centres de rééducation et de réinsertion d'Aubeville et de Bokania, afin de lutter contre la délinquance juvénile et de prendre en charge, dans les meilleurs délais, les groupes de jeunes déviants en conflit avec la loi. Plus que jamais, la mise en œuvre de ces décisions doit être urgente, car la criminalité armée des groupes dits bébés noirs continue de se manifester à Brazzaville comme à Pointe-Noire. Il y a deux semaines, un officier de police a été victime d'une attaque de bébés noirs et au regard de ses blessures, on peut dire qu'il a eu une sacrée chance d'avoir échappé à la mort.

*Le triste sort de l'officier de police dont la route a croisé celle des bébés noirs dans un quartier de Brazzaville*

Mieux vaut tard que jamais, peut-on dire des décisions du gouvernement d'ouvrir enfin, des centres de rééducation et de réinsertion sociale des jeunes qui se livrent au banditisme armé, à l'aide d'armes blanches, et dont le nombre de victimes ne cesse de croître, à la grande indignation des populations terrorisées dans les quartiers.

Les phénomènes kulunas, bébés noirs, boom à l'étranger, qui impliquent des enfants, adolescents et jeunes oisifs s'attaquant aux paisibles citoyens pour leur voler leurs biens, remontent à plusieurs années. Souvent, la Force publique, particulièrement la police, est demeurée le seul service public luttant contre ces phénomènes de banditisme armé, avec des moyens limités. Le manque de résultats probants a conduit l'opinion à soupçonner que la persistance de ces phénomènes provient de la complicité des responsables de la Force publique.

En réalité, ces phénomènes sont particulièrement dus à plusieurs facteurs dont certains sont liés à un urbanisme non maîtrisé, aux faiblesses du système éducatif national, au chômage qui frappe durement les jeunes, à la crise économique et à une société où les valeurs morales sont de plus en plus en perte de vitesse, en raison de la décadence de la cellule familiale.

Devant un tel tableau, dont les études existent dans les universités et autres établissements de recherche, il y a de quoi dire: mais par quoi commencer? On peut remarquer aisément que ces phénomènes de banditisme émergent facilement dans les bas quartiers dépourvus de structures urbanistiques, d'éclairage public, de voies de communication permettant la circulation automobile, de commissariats de police ou de poste de gendarmerie.

On ne le dira jamais assez, l'extension des villes par le seul effet de l'achat de parcelles de terrain par les populations, sans accompagnement des pouvoirs publics pour faire respecter les normes urbanistiques, ouvrir les voies de communication, retenir des espaces pour implanter les services publics (tribunaux d'instance, police, gendarmerie, écoles, marchés, jardins, aires de jeu, etc) crée des nids de banditisme qui affectent la sécurité des personnes et des biens. Ces quartiers populaires sont des bidonvilles voire de gros villages à côté et même à l'intérieur des villes. Des gangs de voyous s'y créent et font régner leur loi. Les services publics ne pouvant pas y intervenir régulièrement.

La lutte contre ces phénomènes passe par des actions en amont comme l'éclairage public des quartiers, l'implantation des services de sécurité, l'ouverture des voies de communication à la circulation automobile, etc. En aval, on retrouve les mesures prises par le gouvernement, relatives à l'ouverture des centres de rééducation, en passant par le renforcement des capacités des services publics (force publique, justice…). La relance économique et la lutte contre le chômage étant des politiques publiques permanentes.

**Jean-Clotaire DIATOU**

*Deuxième anniversaire de l'Université Denis Sassou Nguesso*

# «Former l'homme, le citoyen et le cadre compétent du Congo et du monde»

**La deuxième université publique du Congo, baptisée Denis Sassou Nguesso, et installée dans la commune de Kintélé, dans le Département du Pool, au Nord de Brazzaville, a célébré, samedi 4 février 2023, la deuxième année de son existence. A cette occasion, une journée portes-ouvertes a été organisée, sous le patronage de Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, en présence du Pr Théophile Obenga, président du comité de direction de cette université et du Pr Ange Antoine Abena, président de l'Université Denis Sassou Nguesso. On a aussi noté la présence de plusieurs invités, dont des diplomates de certains pays accrédités au Congo et des représentants de quelques organisations internationales, ainsi que le président, les vice-présidents de l'Université Marien Ngouabi et des autorités locales de la commune de Kintélé.**

*Une vue des officiels.*

Structure moderne d'enseignement supérieur aux cursus innovants, l'Université Denis Sassou-Nguesso a été créée il y a deux ans, pour relever les défis du développement par la formation des cadres, avec comme devise: rigueur, excellence et lumière. En effet, pour ses responsables, l'Université Denis Sassou Nguesso veut former l'homme, le citoyen et le cadre compétent du Congo et du monde.

La journée porte ouverte organisée à l'occasion de ses deux ans d'existence a connu la participation de la communauté universitaire, des élèves des classes terminales, accompagnés de leurs encadreurs, de quelques lycées publics et privés de l'enseignement général de Brazzaville, de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, des parents d'élèves et des partenaires. Le but était de faire découvrir les différentes offres de formation et les réalisations des étudiants de la première promotion, à travers les visites des différents stands. Ces découvertes ont traduit le trajet parcouru en cinq semestres, durant les deux ans d'existence de cette université publique qui ne compte que, pour l'instant trois établissements:

- l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics;
- l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et aménagement;
- et la Faculté des sciences appliquées.

Cette université a aussi un campus disposant de 369 chambres dont 269 occupées par les étudiants. La location de la résidence universitaire est de 10.000 francs Cfa par mois. Au fur et à mesure des années académiques, les effectifs sont en train d'augmenter: 787 pour l'année 2020-2021; 1009 en 2021-2022, et 1341 pour cette année, dont 914 garçons et 427 filles et 3 étudiants étrangers.

A l'ouverture de la journée porte-ouverte, le Pr Ange Antoine Abena, président de l'Université Denis Sassou Nguesso, a parlé du *«plan stratégique 2022-2026 soumis et adopté par le comité de direction»* qui est *«le tableau de bord». «Ce plan a six axes que sont la transformation de l'homme, la quête de la qualité, l'employabilité et l'insertion professionnelle des apprenants, la transformation numérique, les réformes institutionnelles et les partenaires».*

*«Avec la mise en œuvre de ce plan, nous promettons donner un produit compétent au pays. Ainsi, pour les perspectives, il s'agira, entre autres, de mettre à la disposition du pays, à la fin de l'année académique 2022-2023, les premiers produits made in Université Denis Sassou Nguesso et de la mise en œuvre de l'axe sur la transformation numérique, projet phare de cette année véritable pilier de notre quête de la qualité ave l'accompagnement de l'O.n.g Pratic»*, a-t-il poursuivi.

*Pr Ange Antoine Abena libérant son discours.*

Le Pr Ange Antoine Abena a aussi fait mention des nombreux défis qui restent encore à relever: *«Pour y faire face, cela fait appel à plus d'efforts au travail à tous les niveaux. Ces défis appellent également un regard particulier sur l'Université Denis Sassou Nguesso. C'est pour cela que nous sollicitons, de la part du gouvernement et des partenaires, une attention particulière, pour nous accompagner vers l'atteinte de nos objectifs stratégiques».*

A la fin de la cérémonie, la ministre Delphine Edith Emmanuel, a confié que *«les anniversaires ne valent que s'ils constituent des ponts jetés vers l'avenir. Nous célébrons ce jour l'an 2 de l'Université Denis Sassou Nguesso, université à vocation panafricaine, dont la devise témoigne de l'ambition de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, pour l'enseignement supérieur de notre pays. Cette ambition apparaît notamment à la lecture de la devise de l'Université Denis Sassou Nguesso, rigueur, excellence, lumière. Le Président de la République, dans son projet de société, «Ensemble poursuivons la marche», considère le capital humain comme le levier qui contribuera au développement de notre pays. La troisième année s'annonce en conséquence sous de bons auspices, avec d'une part la première promotion des licenciés et d'autre part la poursuite des aménagements préconisés. Après la licence, la formation des étudiants va se poursuivre en master, avec les autres formations adaptées à l'obligation de professionnalisation des étudiants. Ce qui, assurément, leur ouvrira le marché de l'emploi et rendra effectif l'adéquation de la formation et de l'emploi»*, a-t-elle déclaré.

**Martin BALOUATA-MALEKA**

*Université Marien Ngouabi*

# Les syndicats ont lancé un préavis de grève

Dans une déclaration publiée à Brazzaville, le 10 février 2023, et signée par les secrétaires généraux du Sypenes (Syndicat du personnel non-enseignants du supérieur), Léon Makita Ndoumba, du Synalu (Syndicat national de l'université), Bienvenu Mpapougou, et du Synesup (Syndicat national des enseignants du supérieur), Jean-Didier Mbélé, le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi a lancé un préavis de grève de sept jours. Si ses revendications ne sont pas satisfaites, un avis de grève sera probablement lancé. Voici ci-après, l'intégralité de la déclaration du Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi qui tient lieu de préavis de grève.

*Des membres du collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi.*

*Le bâtiment du secrétariat général de l'Université Marien Ngouabi.*

«Le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi (U.m.ng) s'est réuni le 10 février 2023, au siège du Synésup, dans le Complexe universitaire Bayardelle, pour faire le point sur les revendications contenues dans les déclarations des 28 octobre, 18 novembre 2022 et 24 janvier 2023. Le Collège intersyndical a suivi, avec attention, le compte-rendu fait par sa coordination sur les suites données par les autorités compétentes et constate, avec amertume, que les engagements pris par le gouvernement n'ont pas été tenus, notamment:

- l'allocation d'un budget conséquent à l'Université Marien Ngouabi;
- l'application intégrale du statut particulier de l'Université Marien Ngouabi;
- l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord;
- le paiement des heures diverses dues au titre des années académiques 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022;
- le non-respect de la circonstance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi avec ceux de la Fonction publique.

Le Collège intersyndical réitère ses félicitations à l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi, pour le calme et la discipline observée et lui demande de redoubler de vigilance pour les batailles futures. Après débat, le collège intersyndical constate le refus du gouvernement d'apporter des solutions aux revendications des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi, l'absence d'une équipe complète à la présidence de l'Université Marien Ngouabi et exige:

1- l'allocation d'un budget conséquent à l'Université Marien Ngouabi;
2- l'application intégrale du statut particulier de l'Université Marien Ngouabi;
3- l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord;
4- le paiement des heures diverses dues au titre des années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022;
5- le respect de la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'Université Marien Ngouabi avec ceux de la Fonction publique;
6- la nomination aux postes vacants à la présidence de l'Université Marien Ngouabi et dans certains de ses établissements.

En conclusion de ce qui précède, le Collège intersyndical lance un préavis de grève de sept jours, à compter de la date de signature de la présente déclaration».

# Alkebulan! Alkebulan! parle-nous un peu de toi, de ton passé

**«L'histoire, dans tous les pays du monde, remplit une fonction individuelle et collective, c'est la fonction de la mémoire et je pense que cela vaut pour tous les peuples du monde». «Partout où il y a l'homme, il y a invention, il y a une problématique et une dynamique du progrès, donc il y a histoire au sens réel du terme» (Joseph Ki-Zerbo).**

*Par Lydie Patricia Ondziet*

Si l'on se réfère aux nombreuses sources, l'Afrique est le continent qui renferme beaucoup plus de restes préhistoriques. Darwin écrivait déjà: *«Il est probable que nos premiers parents aient vécu en Afrique plutôt que partout ailleurs».* En effet, c'est dans le Sahara que le leadership africain s'est maintenu pendant les 3000 premiers siècles de l'histoire humaine. Par la suite, le climat s'est détérioré et les hommes ont dû quitter le Sahara à cause de la sécheresse. Cela pourrait justifier, également, l'occupation de la vallée du Nil et son essor. À travers cet article, nous passerons en revue quelques royaumes et empires.

C'est en Haute-Égypte que naquit une brillante civilisation, selon les premières thèses, recherches et découvertes archéologiques. En effet, l'Égypte est présentée comme la première d'une série de grandes civilisations qui ont existé en Afrique. À cet effet, elle fut l'un des creusets du monde où les peuples venus de tous les alentours contribuèrent à engendrer la civilisation qui nous fascine tant jusqu'à présent.

Les récentes découvertes archéologiques et scientifiques confirment les travaux du professeur Cheickh Anta Diop, dans son livre, *«Nations nègres et culture»*, quant à l'antériorité de la civilisation nubienne par rapport à l'Égypte. Selon les auteurs grecs et latins, les Éthiopiens sont des Nubiens. Le toponyme de Koush qui renvoie à la Nubie est souvent rencontré. Situé au Sud de l'Égypte et s'étendant jusqu' au Soudan central, ce royaume, appelé Koush *«en hébreu noir»,* connut également un essor florissant. En effet, Koush (l'actuel Soudan) fait partie des premières civilisations de l'Afrique ancienne, jusqu'à sa conquête par l'Égypte. Ensuite, elle conquit l'Égypte, avant d'être reconquise et devenir plus tard grecque puis romaine. Toutefois, trois capitales se succédèrent, chacune d'elle joua un rôle primordial, à savoir (Kerma, Napata, Méroé).

Les fouilles effectuées sur le site de Kerma ont permis de découvrir de nombreuses œuvres datant de plus 70.000 ans, tandis que la civilisation égyptienne date de 3 000 ans av. J.-C. L'ancienne ville de Méroé, qui est désormais inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, fut le centre d'un royaume prospère doté d'une puissante armée et d'une brillante civilisation. Ils utilisaient les hiéroglyphes ainsi que leur propre écriture, *«l'écriture méroïtique»*. Les terres environnantes du royaume étaient riches en minerais et parsemées de mines de fer et d'or. Deux cents pyramides furent construites dans la seule ville de Méroé. Effectivement, le Soudan actuel compte plus de pyramides que l'ensemble de l'Égypte. Au cours de son histoire, des reines guerrières appelées *«les candaces»* jouèrent un rôle remarquable. Elles étaient l'équivalent des pharaons, lorsqu'elles accédaient au trône.

Le Royaume d'Aksoum, qui devint le Royaume d'Éthiopie, s'est imposé comme un des royaumes importants d'Afrique de l'Est. Il avait à son actif des ports sur la Mer Rouge qui lui permettaient facilement de faire du commerce avec les pays d'Asie en particulier, l'Inde et les pays méditerranéens. La position géographique du Royaume d'Aksoum lui permit de s'imposer naturellement comme un puissant empire commercial, grâce à ses grandes richesses intérieures. Le Nil permit également au royaume de fournir des émeraudes et des pierres précieuses. L'Afrique de l'Est se convertit au christianisme. Elle possédait des gisements d'or qui lui permirent d'atteindre son apogée au IIIème siècle.

En réalité, l'Afrique noire connut, dans toutes ses régions, un essor simultané, du point de vue économique, politique et culturel, fin du XII$^{ème}$ siècle jusqu'à fin du XVI$^{ème}$ siècle. Durant cette période, elle fut au sommet de sa gloire. Malgré l'islamisation progressive à partir du IXème siècle, l'animisme et le culte des anciens occupèrent une place dominante. Cependant, la période suivante peut être considérée comme une intense préparation. A cet effet, plusieurs grands royaumes africains virent le jour. Toutefois, grâce à des mouvements migratoires et des contacts d'échanges plus ou moins bénéfiques avec l'extérieur, par le truchement des Arabes, les pays d'Afrique subsaharienne atteignirent un certain équilibre et une phase d'essor démographique importante.

Ainsi, cela se traduisit par des réalisations considérables qui permirent à ces pays d'être à l'unisson du monde. Seulement, ce progrès remarquable va s'estomper à partir du XVI$^{ème}$ siècle.

Du VIIème au XII$^{ème}$ siècle, d'autres vastes empires se développèrent dans le continent. Le Ghana fut l'un des premiers empires connus en Afrique de l'Ouest. Cet empire a existé dès le VIII$^{ème}$ siècle et a atteint son apogée au Xème siècle. Son emplacement correspond aux États actuels de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal. Cet État animiste possédait des mosquées et des écoles, pour enseigner le coran. L'or était en abondance et servait de monnaie. En ce qui concerne le Ghana et les royaumes du Soudan, leurs prospérités provenaient d'un commerce caravanier très lucratif avec l'Afrique du Nord. Il existe actuellement un Etat africain situé entre la Côte d'Ivoire et le Togo, qui porte ce nom. Cet Etat n'a de commun avec l'ancien empire de l'Ouest que le nom. En effet, cette ancienne colonie anglaise qui s'appelait Gold Coast (Côte d'Or) accéda à l'indépendance en 1957 et prit le nom du Ghana, pour renouer avec le prestige du premier empire noir.

L'empire du Mali ou empire mandingue joua un rôle fondamental, plus que le Ghana, dans l'histoire de toute l'Afrique occidentale. Bénéficiant d'une superficie beaucoup plus grande que le précédent, cet empire réunissait plusieurs grandes parties des pays actuels tels que le Mali, la Guinée, le Sénégal, la Gambie, le Burkina Faso et la Mauritanie. Tombouctou et Djenné, deux villes reconnues aujourd'hui comme patrimoine mondial de l'Unesco, furent les deux villes les plus importantes. Le centre culturel et de propagation de la foi musulmane fut implanté à Tombouctou et son rayonnement s'étendait au-delà du Mali. Elle était également dotée d'universités où des savants du monde musulman venaient dispenser des cours. Son histoire est connue grâce à des témoignages de voyageurs et écrivains arabes, ainsi que par des sources orales transmises de génération en génération jusqu'à ce jour. En effet, la tradition orale est aussi l'une des sources de l'histoire des peuples d'Afrique noire.

L'histoire du Mali fut incarnée par son prestigieux empereur Soundiata Kéita, dont les griots de l'Afrique de l'Ouest chantent encore aujourd'hui, les louanges et les hauts faits d'armes. Grâce à une grande victoire militaire, l'empereur proclama la charte du *«Mandén»* à Kouroukan Fouga (du nom du territoire situé dans le haut bassin du fleuve Niger entre la Guinée et le Mali actuel). Cette Charte qui existe sous forme orale est composée d'un préambule et de sept chapitres. C'est l'une des plus vieilles constitutions au monde. Malgré la disparition de l'empire, les paroles de la charte et les rites associés continuent d'être transmis oralement. Mansa Moussa, une autre figure importante, reconnut comme l'homme le plus riche du monde, hérita d'un empire unifié, pacifié et prospère. Il fut le premier à faire un pèlerinage à la Mecque. Contrairement à l'empire du Ghana dont les souverains étaient animistes, une partie non négligeable se convertit à l'Islam. L'empire bénéficia des riches gisements d'or du Bambouk. (A suivre).

**Lydie Patricia ONDZIET**
*Présidente de l'Association la Trinité;*
*Présidente de Renaissance Alkebulan;*
*Membre de l'Association panafricaine d'Aquitaine;*
*Membre de la Plateforme des Associations féminines de développement.*

## lettre de Yakamambu

### *Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!*

Nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont encore constaté un nouveau phénomène dans nos familles qui ne cessent de se disloquer, surtout au lendemain du décès d'un père, d'une mère, d'un oncle, d'une tante, voire d'un cousin, d'une sœur et d'un frère. A ce propos, ils se demandent si la famille existe encore chez nous, les Congolais. Car selon eux, la famille, nous l'avons tuée:

1- quand nous avons commencé à nous projeter dans la vie de notre frère, sœur, cousin ou cousine à convoiter ses biens;

2- quand certains parents ont commencé à inculquer l'esprit de concurrence à leurs enfants et non l'esprit de solidarité;

3- quand nous avons commencé à inculquer l'esprit d'affrontement à nos enfants au lieu de demander à ces derniers de prendre exemple sur leurs frères, sœurs, cousins et cousines;

4- quand nous avons perdu le respect envers l'aîné;

5- quand nous avons commencé à mettre celui qui est nanti ou qui a plus de moyens financiers, sur un piédestal au détriment de l'aîné;

6- quand nous négligé et dédaigné le parent pauvre;

7- quand nous avons commencé à croire que la réussite repose sur du fétichisme;

8- quand nous avons commencé à croire que la mort n'était plus naturelle au sein de nos familles et qu'elle était provoquée par un père, une mère, un oncle, une tante, un frère, une sœur, un cousin, un neveu, etc.

A cause de tout cela, nos familles n'ont plus de mbonguis ou sanza et ont opté pour l'individualisme, cette tendance à s'affirmer indépendamment des autres.

A cette allure, nos familles seront malheureusement «comme notre société où ne règnent que l'arbitraire du pouvoir, les intérêts égoïstes, l'injustice et l'exploitation, la violence dans chacune de ses expressions», dixit Benoît XVI. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt.

***Diag-Lemba.***

*T.i.c (Technologie de l'information et de la communication)*

# Les chercheurs d'Eset dénoncent une attaque d'Androïde par le groupe StrongPity

**Les chercheurs d'Eset, premier éditeur européen de solutions de sécurité informatique, ont identifié, depuis novembre 2021, une campagne active du groupe StrongPity contre l'application Android Telegram. Il s'agit de la distribution d'une application malveillante via un site Web se faisant passer pour Shagle, un service de chat vidéo aléatoire qui fournit des communications chiffrées entre inconnus. Les hackers du groupe StrongPity distribuent cette application infectée par un cheval de Troie, pour cibler les utilisateurs d'Android, le système d'exploitation qui équipe la plupart des téléphones portables dans le monde.**

Contrairement au site Shagle authentique, entièrement disponible sur le Web et qui n'offre pas d'application mobile officielle, la copie du site ne fournit qu'une application Android à télécharger et aucun streaming sur le Web n'est possible.

Le site malveillant possède diverses fonctionnalités d'espionnages: ses onze modules déclenchés dynamiquement sont responsables de l'enregistrement des appels téléphoniques, de la collecte des messages S.m.s, des listes de journaux d'appels, de contacts et bien plus encore. Ces modules sont documentés pour la toute première fois. Si la victime accorde les services d'accessibilité de l'application malveillante StrongPity, l'un de ses modules aura également accès aux notifications entrantes et pourra exfiltrer les communications de dix-sept applications telles que viber, skype, gmail, messenger ainsi que tinder.

**Narcisse MAVOUNGOU**

*Assemblée nationale*

# Isidore Mvouba s'est félicité de la loi sur les professionnels de la culture et des arts

**Dans son discours d'ouverture de la deuxième session ordinaire administrative de la 15ème législature, mercredi 1er février dernier, Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale, s'est félicité de l'aboutissement du processus d'adoption de la loi n°89-2022 du 30 décembre 2022 portant création d'un cadre juridique pour l'artiste et les professionnels de la culture et des arts, qui émane d'une proposition de l'ancien député Mottom Mamoni. Il a saisi cette opportunité pour appeler les députés à initier des propositions de lois susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations. Voici un extrait de son discours.**

*Isidore Mvouba prononçant le discours d'ouverture de la deuxième session ordinaire et administrative de l'assemblée nationale.*

«En tant que représentants du peuple souverain, nous sommes appelés à remettre l'ouvrage sur le métier pour augmenter la richesse nationale et, in fine, le revenu national. J'invite ainsi tous les députés à alimenter le rôle de notre chambre par des propositions de lois susceptibles d'améliorer les conditions de vie des Congolaises et des Congolais, ainsi que de toutes celles et tous ceux qui ont décidé de vivre ou d'investir au Congo. Permettez-moi, à ce stade, de me réjouir, en votre nom, de la promulgation de la loi n°89-2022 du 30 décembre 2022 portant création d'un cadre juridique pour l'artiste et les professionnels de la culture et des arts. Cette loi, dite Mottom-Mamoni, votée à la quatorzième législature, permettra de relever, j'en suis sûr, le statut et le niveau de vie de nos artistes. En effet, il était temps que la culture et les arts, pour ne pas dire l'industrie culturelle et touristique, participe à contribuer de manière significative au relèvement du Produit national brut».

*4ème édition du programme la miséricorde divine*

# La ville d'Oyo, lieu où partirait la bénédiction pour le Congo

**Organisé conjointement par le Centre de lumière et l'Association les patriotes que dirige l'évangéliste Andréa Carole Sassou Nguesso, *«le programme la miséricorde divine a été inspiré par le Seigneur le 9 janvier 2019, à Dakar, au Sénégal, à Andréa Sassou Nguesso, alors qu'elle était en séjour dans ce pays»*, soutient-elle. Après trois éditions, la quatrième s'est tenue du 3 au 5 février 2023, dans la salle de la mairie d'Oyo, sous le thème principal tiré du deuxième livre de 2 Chroniques, chapitre 7, le verset 14 : *«Si mon peuple, sur qui est prononcé mon nom, s'incline et prie, s'il recherche ma face et revient de sa conduite mauvaise, moi, j'écouterai depuis les cieux, je pardonnerai son péché et je guérirai son pays»*.**

*Andréa Sassou Nguesso, visionnaire du centre de lumière.*

*Une vue des chrétiens.*

La quatrième édition du programme la miséricorde divine a mobilisé, à Oyo, les serviteurs de Dieu et les chrétiens de la localité, des serviteurs venus de la RD Congo, du Sénégal et de Brazzaville, tous membres du Centre de Lumière autour du thème, tiré de 2 Chroniques chap. 7, verset 14. La bénédiction était au centre de toutes les prédications. *«L'Eternel ordonnera à la bénédiction d'être avec toi dans tes greniers et dans toutes tes entreprises. Il te bénira dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne»* (Deutéronome chapitre 28 verset 8).

*«La guérison du Congo ne repose pas sur les politiques, mais plutôt sur un peuple qui doit s'humilier et chercher la face de Dieu»*, a indiqué un orateur. Il a attiré l'attention des participants sur le fait que *«le peuple de Dieu est la source de la guérison du pays»*. Le programme miséricorde divine a pour objectif d'amener le peuple de Dieu au Congo à reconnaître ses fautes, à ne pas penser que les politiques sont responsables des malheurs où des faiblesses qui sont enregistrés dans l'application des politiques socio-économiques.

Pendant les trois jours de prière et de prédication, les serviteurs de Dieu et les chrétiens d'Oyo ont été édifiés sur *«la clé pour la guérison du Congo»*. Les orateurs qui se sont succédé à la tribune, y compris l'évangéliste Andréa Sassou Nguesso, ont placé le peuple au centre des intérêts de Dieu, en l'invitant à la vraie humilité qui vient du Très-Haut, *«lorsque nous avons le transfert de Jésus-Christ»*, a affirmé un autre orateur.

*«Il est temps que nous devenions le peuple de Dieu, afin de permettre à Dieu d'agir dans notre pays, en partant d'Oyo»*, a lancé un orateur venu de la RD Congo. Pour lui, les fréquentations quotidiennes du Président Félix Antoine Tshisekedi est un signe que *«quelque chose va se passer ici à Oyo»*. Un vrai défi pour l'église corps du Christ, qui doit faire face aux doctrines contraires et aux fausses croyances, pour préparer un peuple qui doit répondre aux aspirations du Christ et porté le message du salut.

Trois jours pour implorer la miséricorde de Dieu à travers le jeûne et la prière, suivis d'une nuit d'adoration et de louange, dont le clou a été un culte d'action de grâce, qui a permis aux fidèles d'intercéder en faveur des entreprises tenues par les enfants de Dieu, selon une promesse biblique: *«L'Eternel ordonnera à la bénédiction d'être avec toi dans tes greniers et dans toutes tes entreprises. Il te bénira dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne»* (Deutéronome chapitre 28, verset 8)

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**
***(De retour d'Oyo)***

***RD Congo***

# Disparition de l'artiste Hubert Mputu Ebondo

L'artiste Hubert Mputu Ebondo, surnommé Mi Amor, est décédé dans la nuit du dimanche au lundi 30 janvier 2023, à Kinshasa, alors qu'il était en plein concert d'animation d'une veillée mortuaire. Connu pour être le baobab du folklore songye, un groupe ethnique du centre de la RD Congo, réparti dans les provinces de Lomami, Kasaï central et oriental, Maniema, Sankuru et Tanganyika, Mputu Ebondo était le chef de l'Orchestre de musique traditionnelle Basokin (Basongye de Kinshasa), dont il était chanteur, danseur, compositeur et producteur.

*L'artiste Hubert Mputu Ebondo, pendant sa prestation, juste avant qu'il ne tombe.*

C'est au cours d'une animation assurée par son orchestre dans à la veillée mortuaire de sa sœur aînée, à Kinshasa, que l'artiste Mputu Ebondo, qui a fait danser le continent avec son tube «Musongye Mukielengie» ou encore «La mort de Mi Amor», qu'il est décédé. Il est tombé, foudroyé par un arrêt cardiaque, alors qu'il était en train de chanter. Il avait 73 ans.

Jusqu'à la fin de la semaine dernière, la famille et les autorités ne s'étaient pas encore tombées d'accord sur le lieu de l'enterrement. La famille aurait choisi Kinshasa. Mais, la communauté des artistes et des fans serait en majorité pour un enterrement dans la ville de Kabinda, chef-lieu de la Province de Lomani, en l'immortalisant dans un mausolée.

# Foire du livre de Brazzaville, du 14 au 19 juin 2023, à côté de l'Hôtel Saphir

*Foire du livre de Brazzaville.*

Sous la présidence de Dieudonné Zélé, écrivain, romancier, poète et essayiste d'origine congolaise, installé en France depuis bientôt quarante ans, membre titulaire de l'Académie d'Angoumois, société savante du Département de la Charente, le Groupe ICES que dirige l'écrivain et éditeur Alain Koundzilat, organise, du 14 au 19 juin 2023, sur l'Allée piétonne Charles Ebina, au centre-ville, la première édition de la Foire du livre de Brazzaville.

Cet événement réunira les professionnels du livre (écrivains, éditeurs, libraires, chercheurs, lecteurs, etc). A travers les auteurs et les êtres qui se rencontrent, la foire dont l'entrée est gratuite, se veut une véritable semaine culturelle et une bibliothèque ambulante.

**Pour tous renseignements:**
**groupe-ices@hotmail.fr**

*Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)*

# Diables-Noirs en tête du groupe B, après une victoire à domicile

**La première journée des matches de groupe de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football) s'est joué le dimanche 12 février 2023, dans plusieurs stades. Dans le groupe B, l'unique représentant congolais resté en lice, le club Diables-Noirs, a fait une première sortie exceptionnelle, en battant le «River united football club» du Nigéria, par 3 buts à 0, au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. Son public était aux anges, alors que les dirigeants se sont montrés rassurés par la large victoire de leur équipe.**

*Les gradins étaient pleins.*

Comme à l'époque, les gradins du Stade Alphonse Massamba-Débat étaient pris d'assaut par les supporters congolais, dont certains venus de Pointe-Noire et de l'intérieur du pays. Une sorte d'union sacrée s'est faite autour des Diables-Noirs qui sont arrivés pour la première fois à cette étape d'une compétition continentale. On a vu les fanions de toutes les équipes du championnat national. Le football nigérian est réputé conquérant. Mais, les Congolais étaient déterminés à prendre l'avantage, en jouant à domicile, dans un groupe très relevé.

L'ambiance était donc électrique au Stade Alphonse Massamba-Débat, avec les chorales qui ont chanté du début à la fin du match. C'est dire que le public a apporté sa touche de douzième homme, pour que les locaux aillent de l'avant. La rencontre a commencé sur les chapeaux de roue. Les deux équipes n'ont pas eu de temps d'observation. Elles se sont lancées directement dans la bataille, cherchant à faire trembler les filets dès le début. Les vingt premières minutes ont tourné à l'avantage des Nigérians qui ont eu trois corners. La réaction des diablotins n'a pas tardé. A partir de la 25ème minutes, les Congolais ont exercé leur domination. Leurs trois buts ont été inscrits en l'espace de sept minutes, par Carla Wunda qui a ouvert la marque à la 30ème minute, suite à un corner tiré par Domi Massoumou. Deux minutes plus tard, Jaurès Ngombé a doublé la mise. A la 37ème minute, est venu le tour de Domi Massoumou d'inscrire le troisième but d'un tir tendu par penalty, qui a fait trembler les filets nigérians. 3 buts à 0, c'est le score jusqu'à la mi-temps. Revenus des vestiaires, les Diables-Noirs n'ont plus fait mieux que de verrouiller leur défense, pour garder l'avantage des trois buts, jusqu'au coup de sifflet final.

Le coach Barthélemy Ngantsono s'est dit satisfait du score et de la qualité de jeu produit par ses poulains: *«Ils avaient envie de jouer et faire ce qu'il fallait et voilà les résultats. Je suis satisfait, mais pas à cent pour cent. A la deuxième mi-temps, nous avons fléchi, mais qu'on le veuille ou non, c'est la loi du football. Vous ne pouvez pas dominer du début jusqu'à la fin. Il y a des temps forts et des temps faibles. Donc, ce n'est que normal, coup de chapeau à ces jeunes, car c'est une équipe jeune. La majorité des joueurs que nous avons n'ont pas encore fait la haute compétition. A trois zéro, ils pensaient que c'était déjà plié, alors que ce n'est pas ça le football. Il suffisait qu'il nous marque un but de penalty et ça se compliquait par la suite».*

De son côté, Starling Egouma, coach du club nigérian, est très déçu par la prestation de ses joueurs qui, selon lui, se sont déconcentrés, après avoir encaissé le premier but. *«Imaginez que vous encaissiez 3 buts en moins de 40 minutes, comment peut être la psychologie des joueurs? Mais nous repartons travailler, pour continuer la compétition»*, a-t-il promis. On peut donc dire bravo aux Diables-Noirs d'avoir honoré le football congolais, qui broie du noir ces derniers temps. Leur victoire est une belle éclaircie sous le ciel du sport congolais. Mais, il ne faut pas dormir sur ses lauriers. Le match retour se joue, en effet, dans un mois.

**Luze Ernest BAKALA**

*Championnat national direct Ligue 1 de football*

# L'As Otohô à la tête de la phase aller

**L'As Otohô a fait un parcours élogieux à la phase aller du championnat national direct Ligue 1 de football. Le club du président Maixent Raoul Ominga est en tête du championnat national à la fin de la phase aller, à l'issue de son match nul de 1 but partout, dimanche 5 février dernier, au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville, contre le club Diables-Noirs du président Donald Fylla Saint-Eudes, qui est sorti deuxième.**

*L'As Otohô.*

C'était la 13ème et dernière journée de la phase aller de la saison sportive 2022-2023. Ainsi, l'As Otohô, avec 31points, est sacrée championne de la mi-saison, devant les Diables-Noirs qui finissent la phase aller avec 24 points. Ils sont talonnés par les B.n.g (Bana nouvelle génération) du président Gabriel Mbinzonzi-Nouny, qui ont totalisé 23 points.

Ainsi, on retrouve pratiquement la configuration de l'année dernière. L'As Otohô mène la danse suivie des Diables-Noirs. Il faut déplorer le recul de l'Ac Léopards qui est en septième rang et la position catastrophique d'Aiglon Cara (12ème) et l'As Cheminot (13ème), qui sont menacés de se retrouver dans le groupe des reléguables. Etoile du Congo se maintient mais le club du président Franck Mianzebi est loin de ses performances d'antan.

On peut aussi déplorer le fait que le championnat national n'accroche toujours pas son public. Les matches se déroulent dans des stades souvent vides et ne sont pas retransmis par la radio et la télévision. Du coup, il n'y a pas de joueurs vedettes ni de rencontres qui suscitent d'engouement. Les supporters du football sont attirés par les championnats européens qui bénéficient d'une grande médiatisation, avec ses stars. Comme quoi, le football, le sport roi, semble en perte de vitesse devant son public.

**L. E. B.**

**Classement définitif de la phase aller**

- 1er: As Otohô: 31pts (+15);
- 2ème: Diables-Noirs: 24 pts (+9);
- 3ème: Bana Nouvelle Génération: 23 pts (+6);
- 4ème: Inter-club: 21pts (+3);
- 5ème: Etoile du Congo: 21 pts (+2);
- 6ème: Fc Kondzo: 20 pts (+5);
- 7ème: Ac Léopards: 18 pts (+2);
- 8ème: J.s Talangaï: 16 pts (-2);
- 9ème: V.Club Mokanda: 16 pts (-2);
- 10ème: Patronage Sainte-Anne: 15 pts (-5);
- 11ème: As Juk: 13 pts (-8);
- 12ème: Cara: 10 pts (-7);
- 13ème: As Cheminot: 10 pts (-9);
- 14ème: Fc Nathaly's: 7 pts (-9).

***Direction générale des sports scolaires et universitaires***

# Les maîtres d'écoles primaires dotés de manuels d'enseignement de l'E.p.s

La Direction générale des sports scolaires et universitaires a organisé, samedi 11 février 2023, à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités des maîtres enseignants du primaire. Il a été initié dans l'optique de réparer une entorse sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive (E.p.s) au niveau du cycle primaire, conformément au décret 2022-125 du 22 mars 2022 qui fait obligation aux établissements scolaires, professionnels de tous les cycles d'enseignement d'assurer la pratique de l'E.p.s et d'en faire un épicentre d'évaluation aux examens d'Etat, comme le du Cepe (Certificat d'études primaire élémentaire). A cette occasion, le Ministère en charge des sports a mis à la disposition de cet atelier, le manuel et guide du programme d'enseignement de l'E.p.s à l'école primaire.

*La remise du manuel d'E.p.s, par le directeur général des sport, Guy Patrice Okemba.*

*Une vue des participants à l'atelier.*

Pour Christian Etou Ossébi, chef de service pédagogie et chargé de la formation continue à la Direction départementale des sports et de l'éducation physique de Brazzaville, le manuel et guide du programme d'enseignement de l'E.p.s est venu combler un vide qui existait jusque-là. *«Ce séminaire avait pour but de renforcer les capacités pédago-administratives des enseignants de l'école primaire dans l'enseignement de l'E.p.s. Le constat fait sur le terrain est que l'E.p.s ne se pratique pas dans la quasi-totalité des établissements scolaires au primaire. Il fallait rompre le signe indien et développer les thématiques qui incitent à l'action. Deux thèmes ont été développés au cours de cet atelier, à savoir: l'importance de l'E.p.s à l'école primaire; comment enseigner facilement l'E.p.s à l'école primaire»,* a-t-il indiqué.

Réceptionnant ces guides, Charles Parfait Malonga, directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Brazzaville, a promis à la tutelle de ne ménager aucun un effort, pour la vulgarisation de ce guide programme, afin que les enseignants s'en servent efficacement.

Pour sa part, Guy Patrice Okemba, directeur général des sports scolaires et universitaires, a relevé le caractère important de l'E.p.s au primaire. *«La cérémonie de ce matin avait un double sens. Il s'agissait d'une formation des enseignants de l'éducation physique et des maîtres enseignants à l'école primaire, sur la problématique de l'enseignement de l'E.p.s à l'école primaire. Le gouvernement a pris les lois et décrets pour obliger, comme cela se passe sous d'autres cieux, l'enseignement physique à tous les niveaux. Il s'avère qu'au Congo, la pratique de l'E.p.s, comme épreuve, a pris du retard. Simplement parce que les enseignants formés à l'Ecole nationale d'instituteurs (Eni), pour avoir les compétences d'enseigner toutes les matières, ont délaissé l'E.p.s, quand ils arrivaient sur le terrain. Constatant cela, l'Etat a sorti un décret obligeant la pratique de l'E.p.s au primaire, comme une épreuve à part entière qui sera évaluée au Cepe. Ainsi, nous avons demandé à la Direction départementale des sports de Brazzaville, de commencer à lancer cette formation. Nous en avons profité pour mettre à la disposition de la Direction départementale, comme dans les autres départements, les supports pédagogiques, pour faciliter le travail aux enseignants de l'école primaire, afin de préparer leurs cours et donner leurs enseignements»*, a-t-il dit.

**L. E. BAKALA**